

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

DJERRAD : "RÉCONCILIER L'ALGÉRIE AVEC ELLE-MÊME ET AVEC SON HISTOIRE"

Page 3

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**HAUSSE
INQUIÉTANTE DES
CONTAMINATIONS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4018 | Lundi 26 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MAWLID ENNABAWI

**LA DGSN MET
EN PLACE UN PLAN
SÉCURITAIRE
SPÉCIAL**

Page 16

PANDÉMIE DE LA COVID-19



Pages 3

INQUIÉTUDE ET RAPPELS À L'ORDRE

Page 4

PRODUCTION DE LA DATTE

**VERS LA CRÉATION
D'UN MARCHÉ NATIONAL
À OUARGLA**

Page 5



LIGUE 1 : MC ALGER

**NEGHIZ AMBITIEUX
MAIS PRUDENT**

Page 14



9

% de baisse des dons de sang durant le 1^{er} semestre 2020.

12

personnes mises en cause dans l'explosion de gaz d'El-Bayadh.

23

enfants opérés récemment à Oran pour la scoliose.

Les bureaux principaux d'Algérie Poste ouverts vendredi matin

Les grands établissements postaux sur le territoire national ont ouvert, vendredi matin, leurs portes à leurs usagers et ce, dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant à améliorer ses prestations, notamment durant les périodes de forte demande. Algérie Poste, "soucieuse du bien-être de sa clientèle, notamment la plus vulnérable, et veillant à la bonne continuité de ses services", a procédé à l'augmentation du volume horaire de travail de ses grands établissements postaux ayant un important trafic (classe 2, classe 1, classe exceptionnelle, recette principale) en les mobilisant le vendredi 23 octobre, de 8h à 12h. Cette initiative s'inscrit donc dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant l'amélioration de la qualité de service, notamment durant les périodes de grande affluence, en permettant ainsi au citoyen d'effectuer ses opérations financières et postales pendant ses jours de repos. Outre cette mesure, un programme national des versements de pensions au profit des retraités ainsi que toutes les autres catégories sociales avait déjà été aménagé. Algérie Poste, en sa qualité d'entreprise citoyenne, ne cesse de



lancer des appels à la population quant au respect rigoureux des mesures préventives contre la pandémie du Coronavirus, en particulier le port de la bavette ainsi que la distanciation sociale.

Conférence nationale sur la pensée de Malek Bennabi



Le ministère de la Culture et des Arts organise la première Conférence nationale "Malek Bennabi", du 26 au 31 octobre en cours, à travers toutes les wilayas du pays pour célébrer le patrimoine de ce penseur au legs fort considérable qui contri-

bue encore au rayonnement des esprits. Intitulée "A l'écoute d'un témoin du siècle", cette conférence se tient à la Bibliothèque nationale, dans les principales bibliothèques publiques de lecture outre les maisons de culture des wilayas "en guise de fidélité à la mémoire culturelle de l'Algérie, pour célébrer les symboles de la pensée et de la culture", et ce en présence d'intervenants, de conférenciers et de chercheurs dans la pensée de Bennabi.

Malek Bennabi (1905-1973) figure parmi les penseurs éminents dans le monde musulman du 20^e siècle. Il s'est spécialisé dans les concepts des "problèmes de la civilisation", "les questions de la colonisation", "la culture", "la pensée islamique", "les conditions de la renaissance" et est connu pour son célèbre concept "colonisabilité". Malek Bennabi compte à son actif plus d'une trentaine d'ouvrages en langues arabe et française dont "Le phénomène coranique" (1946), "Les conditions de la renaissance" (1948), "Idée D'un Commonwealth Islamique" (1958), "Le problème de la culture" (1959) et "Le problème des idées dans le monde musulman" (1970).

2 candidats retenus pour le poste de président de la Fédération subaquatique

Les dossiers des deux candidats pour le poste de président de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), ont été acceptés et concourront lors de l'assemblée électorale, prévue samedi prochain à la salle de conférence de l'Office du complexe olympique Mohamed Boudiaf. Les 31 membres de l'AG de la FASSAS à voix délibératives auront à choisir entre, Samir Karim Chaouche, président de la Ligue d'Alger et Mohamed Benmedjbar, président de la Ligue de Médéa dont les dossiers de candidatures ont été acceptés par la commission de candidatures, mais aussi élire 7 membres pour le bureau exécutif de la fédération qui est composé de huit membres. La tenue de l'assemblée électorale de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques a été décidée suite au rejet du bilan financier du bureau sortant sous la présidence de Mohamed Boukheddar, lors de l'AG ordinaire, organisée le 19 septembre dernier au CNPTES de Souidania. Outre les 31 membres à voix délibérative l'a constituant, l'AG de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, est



composée également du secrétaire général, d'un représentant du MJS et des 4 anciens présidents de la FASSAS à voix consultatives

Ils donnent le nom d'un fournisseur d'accès à leur bébé pour... 18 ans d'Internet gratuit

La société Twifi avait annoncé sur Facebook qu'elle donnerait un accès Internet gratuit à quiconque prénommerait son bébé Twifus (pour un garçon) ou Twifia (pour une fille) et le prouvait avec un certificat de naissance. Un couple suisse a pris le fournisseur d'accès au pied de la lettre. Ainsi, un bébé portant le prénom Twifia a récemment vu le jour. Ses parents, qui souhaitent garder l'anonymat, ont expliqué avoir voulu un prénom "unique" pour leur fille et sont tombés sous le charme de Twifia.

Désormais bénéficiaires de 18 ans d'Internet gratuit, le couple a décidé de placer sur un compte l'argent que leur auraient coûté toutes ces années de connexion pour qu'à l'âge de 18 ans leur fille puisse s'en servir si elle souhaite changer de nom. Mais ils espèrent qu'elle utilisera cet argent pour s'acheter une voiture.

Resto-basket : un sexagénaire condamné pour la 53^e fois !

Un homme de 62 ans a été entendu pour avoir réalisé, pour la 53^e fois, un "resto-basket". C'est-à-dire consommer et partir sans payer.

Cet homme, sans domicile fixe et sans emploi, devra passer un examen psychiatrique avant que le dossier ne soit jugé sur le fond. L'audience a ainsi été renvoyée au 25 novembre. L'homme restera en détention jusqu'à cette date en raison du risque de récidive. Il était en effet sorti de prison le 8 octobre, avant de réaliser un resto-basket dans la foulée.

D
I
X
I
T

Sid-Ali Khaldi

"Le référendum du 1^{er} novembre se veut une étape marquante dans l'histoire de l'Algérie et une opportunité pour les jeunes afin de contribuer, de manière efficace, à opérer le changement revendiqué par le peuple...".

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Djerrad : "Réconcilier l'Algérie avec elle-même et avec son histoire"

Le projet d'amendement de la Constitution soumis à référendum marque la réconciliation de l'Algérie avec elle-même et avec son histoire et la remise sur rails du pays après les dérives des dernières années.

PAR LAKHDARI BRAHIM

C'est ce qu'a affirmé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Dans une intervention à la Télévision algérienne et à la Radio nationale, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet d'amendement constitutionnel, le Premier ministre a précisé que le projet d'amendement de la Constitution marque "la réconciliation de l'Algérie avec elle-même, avec son histoire et avec les aspirations de ses enfants", ainsi que "la remise sur les rails de notre pays après les dérives des dernières années, qui ont failli détruire la cohésion de l'État et de ses institutions". S'en remettre aujourd'hui au peuple pour qu'il dise son mot sur le projet d'amendement de la Loi fondamentale est une "réponse aux revendications exprimées par le Hirak populaire authentique en faveur de l'application des articles 7 et 8 de la Constitution qui disposent que - le peuple est la source de tout pouvoir et que la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple", a souligné M. Djerad. Le référendum est "un des instruments démocratiques par lesquels les citoyens expriment librement leur volonté". Il constitue, avec le droit de vote, un moyen d'expression de la souveraineté populaire, a rappelé le Premier ministre. Selon lui, la réalisation de ces objectifs

passer par un certain nombre d'étapes, dont "le renforcement du système démocratique fondé sur le pluralisme politique, l'alternance au pouvoir et la séparation et l'équilibre effectifs des pouvoirs".

Sur ce point, M. Djerad a fait remarquer que sa concrétisation exige de "conférer davantage de cohésion à l'action du pouvoir exécutif et de réhabiliter le parlement, particulièrement dans sa fonction de contrôle de l'action gouvernementale, renforcer le pouvoir des élus notamment l'opposition parlementaire".

Il s'agit, poursuit le Premier ministre, aussi de "revoir les dispositions constitutionnelles qui limitent l'accession à certaines hautes responsabilités de l'État et fonctions politiques pour permettre à la communauté nationale établie à l'étranger de rétablir pleinement leur citoyenneté pour bénéficier des mêmes droits, se soumettre aux mêmes obligations sur un même pied d'égalité avec les citoyens résidant dans le pays".

La deuxième phase de la concrétisation des revendications populaires, consiste, elle, en "l'élargissement et l'enrichissement des domaines de liberté du citoyen, à la faveur de la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives et l'appui des droits constitutionnels en donnant un contenu et un véritable sens aux libertés consacrées, notamment la liberté de manifester pacifiquement, la création d'associations et la liberté de la". La concrétisation de ces revendications passe aussi par la lutte contre le phénomène de la corruption, à travers le renforcement des mécanismes de lutte et prévention et "la mise en place de mécanismes à même d'éviter le conflit d'intérêts entre l'exercice des responsabilités publiques et la gestion des affaires pour écarter l'emprise financière de la gestion des affaires publiques et éviter l'abus de pouvoir", a-t-il ajouté.

Ces revendications "ne pouvant être

concrétisées que par une révision constitutionnelle approfondie", à même d'aboutir au renouvellement des modes de gouvernance à tous les niveaux de responsabilité, notamment au niveau des hautes institutions de la Républiques. Le président de la République s'est engagé clairement à mettre en place une nouvelle Constitution qui puisse préserver le pays de l'autoritarisme, sous toutes ses formes, garantir la séparation et l'équilibre des pouvoirs, renforcer la moralisation de la vie publique et préserver les droits et libertés des citoyens.

Expliquant les fondements les plus importants ayant servi à l'élaboration des propositions d'amendement, M. Djerad a indiqué que le "projet d'amendement constitutionnel amis en exergue les différentes étapes de la lutte qu'a connues l'Algérie pour parvenir la nouvelle République, ainsi que les valeurs et principes essentiels sur lesquels repose l'État".

Pour M. Djerad, le projet d'amendement de la Constitution "tend à mettre la Nation algérienne à l'abri de la fitna, de la violence, de tout extrémisme, des discours de haine et de la discrimination sous toutes ses formes, à travers la consécration des valeurs spirituelles et civilisationnelles qui prônent le dialogue, la réconciliation et la fraternité, dans le respect de la Constitution et des lois de la République". Le Premier ministre a également abordé les autres dimensions contenues dans la prochaine Constitution qui "préserve le caractère social de l'État qui œuvre à la réduction des inégalités sociales et à l'élimination des disparités régionales, tout en s'attendant à bâtir une économie productive et compétitive dans le cadre d'un développement durable".

Dans ce sens, poursuit M. Djerad, "cette révision constitutionnelle consacre les trois dimensions géostratégiques : L'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante

du Grand Maghreb, pays arabe et amazigh, méditerranéen et africain, s'honore du rayonnement de sa Révolution du 1er novembre et du respect que le pays a su acquérir et conserve en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde".

Le projet de révision de la Constitution vise la réhabilitation d'une société civile "libre et active" et la promotion de la démocratie participative, et ce, dira-t-il, en encourageant la participation des citoyens, sans exclusion aucune, à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Au plan international, M. Djerad s'est dit convaincu que l'amendement constitutionnel "permettra à notre pays de recouvrer sa place dans le concert des nations au sein duquel il s'est absenté des années durant, et permettre ainsi à l'Algérie de faire entendre ses positions de nouveau vis-à-vis des questions internationales, notamment celles liées à notre région et notre profondeur géostratégique".

Le Premier ministre a également saisi l'occasion pour rappeler la place qu'occupe l'Armée nationale populaire (ANP), "le socle de la nation algérienne et une partie intégrante du peuple algérien, car contribuant à sa protection et à la défense de ses frontières".

Pour clore son intervention, M. Djerad a affirmé que la prochaine Constitution aura "inégalement un grand impact sur l'amélioration de la situation de notre pays et de notre peuple, et amorcera un bond qualitatif en termes de gouvernance à tous les niveaux". Si elle "renforce l'unité nationale et la préservation de toute manœuvre", la nouvelle Constitution "concrétisera également la solidarité entre les enfants du peuple et motivera tout soutien aux franges sociales nécessitant aide et assistance en vue de préserver leur dignité", a-t-il conclu.

L. B.

SALIM LABATCHA : SG DE L'UGTA

"La nouvelle Constitution garantit la protection des deniers publics..."

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens UGTA, Salim Labatcha, a estimé dimanche à Oran que le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum le 1^{er} novembre prochain "est à même de garantir la protection des deniers publics, de rationaliser leur utilisation et de rompre avec toutes les formes de dilapidation et d'abus".

Président l'ouverture d'une rencontre de sensibilisation sur le projet

d'amendement de la Constitution, organisée par la Fédération nationale des travailleurs du pétrole et du gaz (secteur pétrochimique) placée sous l'égide de l'UGTA et à laquelle de nombreuses branches syndicales du groupe Sonatrach y ont participé, Salim Labatcha a souligné que le projet d'amendement de la Constitution "apporte de nouveaux mécanismes qui incluent la lutte contre la corruption de manière efficace", ajoutant que "voter pour cette Constitution est une nécessité urgente pour atteindre cet objectif." L'intervenant

a ajouté, dans le même contexte, que "les anciennes pratiques de corruption, d'abus et de dilapidation des deniers publics ont affecté négativement l'économie nationale, le fonctionnement des institutions de l'État et la vie sociale", relevant que "le travailleur est le premier qui a subi les conséquences de ces dépassements."

Le SG de la Centrale syndicale a, par ailleurs, indiqué que "la nouvelle Constitution est garante des acquis du Hirak du 22 février", tout en ajoutant que "la valorisation et la préservation des

acquis du Hirak, notamment les changements revendiqués ne seront opérés qu'à travers la nouvelle Constitution et avec de nouvelles méthodes et règles de gouvernance."

En marge de la rencontre, les travailleurs, blessés lors de l'explosion survenue au niveau du complexe gazier d'Arzew, le 1er juillet 2019, ont été honorés. Salim Labatcha a salué leurs efforts déployés dans la protection de leur outil de travail.

C. A.

SAID CHANEGRIHA, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP :

"Faire preuve d'abnégation pour la réussite du référendum"

Le général de corps d'Armée, Chanegriha Saïd, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a appelé dimanche à Ouargla, à faire preuve davantage d'abnégation et à privilégier la voix de la raison et du bon sens, pour la réussite du référendum sur le projet de révision de la Constitution, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Faire de ce rendez-vous électoral important du référendum sur le pro-

jet de révision de la Constitution une réussite nous interpelle, en tant qu'Algériens, à faire preuve, plus que jamais, davantage d'abnégation et de privilégier la voix de la raison et du bon sens, loin des intérêts personnels étroits, car nul autre intérêt ne peut s'élever au-dessus de l'intérêt de la patrie", a souligné le chef d'état-major de l'ANP, dans une allocution prononcée lors d'une visite de travail et d'inspection à la 4^e Région

militaire. "Dans la dynamique des visites d'inspection aux différentes Régions militaires, et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, Monsieur le général de Corps d'Armée Chanegriha Saïd, a effectué ce dimanche une visite de travail et d'inspection à la 4^e Région militaire à Ouargla", précise le communiqué. Il a observé à l'entrée du siège du commande-

ment de la Région, en compagnie du général-major Telemçani Omar, Commandant de la 4^e Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du chahid Chihani-Bachir, dont le siège du Commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative Saint Coran à sa mémoire et à celle de nos valeureux chouhada.

R. N.

PANDÉMIE DE LA COVID-19

Inquiétude et rappels à l'ordre

La recrudescence des cas de la Covid 19 est un fait avéré. Le nombre des cas atteints par le virus est en comme l'attestent les bilans quotidiens présentés par les autorités sanitaires du pays.

PAR KAMEL HAMED

Depuis une semaine la courbe a franchement pris une courbe ascendante. On comprend alors mieux pourquoi les autorités affichent ouvertement leurs préoccupations et inquiétudes. La multiplication des mises en garde atteste, s'il en est encore besoin, combien la situation reste tout de même alarmante. L'alerte est désormais donnée et les algériens sont priés de respecter les mesures préventives. Hier encore le directeur général de l'institut Pasteur est monté à son tour au créneau pour dire haut et fort que la situation sanitaire reste "inquiétante". Fawzi Derrar, s'il n'a pas versé, à juste titre d'ailleurs dans le catastrophisme, n'en a pas moins avec des mots simples et limpides, interpellés les algériens sur la nécessité de se conformer aux mesures préventives mises en place pour faire face à cette pandémie et la juguler. Le professeur Abderahmane Benbouzid, ministre de la Santé, a lui aussi exprimé son inquiétude au moment où le nombre des cas atteints de la Covid-19 augmente chaque jour. Rappelant à son tour l'impérieuse nécessité de respecter les mesures barrières, notamment la plus élémentaire d'entre



elles à savoir le port obligatoire de la bavette, il a surtout sensibilisés les hôpitaux publics sur le maintien de la vigilance en vue de faire pouvoir faire face à toute éventualité. Et sur ce lan il s'agit principalement de se préparer à tout éventuel afflux des malades dans les hôpitaux. Cette démarche est basée sur le constat que les structures sanitaires connaissent d'ores

et déjà un nouveau afflux des malades. Le nombre de cas hospitalisés a en effet augmenté ces derniers jours et ce après avoir connu une baisse importante ces derniers mois. C'est sans doute cette donnée qui a rassuré les citoyens et qui ont, par voie de conséquence, en baissé sensiblement leur niveau de vigilance. Le relâchement des algériens est assez visible en effet. L'on ne

porte plus systématiquement le masque dans les endroits publics. Et les pouvoirs publics sensés faire respecter les mesures de prévention ne sont pas exempts de tout reproches. A leur niveau aussi il y'a eu un relâchement.

Ce n'est qu'avec l'augmentation de nouveau des cas qu'ils ont lancés de nouvelles campagnes en vue de faire respecter ces mesures. Les contrôles des agents de la sûreté nationale dans les endroits publics sont allés crescendo et avec eux le nombre de procès verbaux à l'endroit d'indélicats commerçants peu respectueux des mesures de prévention. Plusieurs commerces, verbalisés, ont dû baisser rideau et ainsi chacun s'est mis de nouveau au diapason des recommandations des autorités. On voit bien que le gouvernement veut anticiper toute évolution de la situation et c'est pourquoi il a rappelé à tout le monde que le pays n'est pas encore totalement à l'abri d'une nouvelle vague. D'où les rappels à l'ordre qui se sont multipliés ces derniers jours.

K. H.

AFFAIRE DE L'INSTITUTRICE D'ORAN

Le protocole du wali démis de ses fonctions

Le chargé du protocole du wali d'Oran qui avait intimidé le silence à l'institutrice de l'école Benzadjrab à Oran a été démis de ses fonctions, annonce la télévision privée *Al Djazaria*. Quatre jours après l'incident qui a suscité des commentaires indignés de la blogosphère algérienne, un fusible saute: le chargé du protocole du chef de l'exécutif de la wilaya d'Oran, Messaoud Djari.

Pour rappel, une institutrice avait interpellé le wali d'Oran Messaoud Djari sur l'état d'une école le 21 octobre 2020 lors de la rentrée scolaire en relevant que les tables remontaient à la

période coloniale. Le wali d'Oran n'avait pas trouvé mieux que de s'attarder sur ce détail en guise de réponse. Comble de l'impolitesse, son protocole avait intimidé le silence à l'institutrice qui est restée indémontable et a poursuivi son exposé sur le délabrement de l'école où elle enseigne depuis 32 ans.

Après le tollé suscité par ce traitement infligé à l'enseignante, le wali a dû la recevoir dans son bureau, elle a été remerciée par le premier ministre pour avoir "révélé les anciennes pratiques".

K. H.

CONFÉRENCE VIRTUELLE SUR LES PARTENARIATS ET TECHNOLOGIES DE RUPTURE

Participation active de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part lundi aux travaux d'une conférence virtuelle, organisée par l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (AP-Otan), sous le thème "Les partenariats et les technologies de rupture", indique l'Assemblée dimanche dans un communiqué.

L'APN sera représenté par le député Rahim Hicham à cette conférence qu'animerait le Secrétaire général délégué de l'AP-Otan, Mircea Dan

CALENDRIER DES COMPOSITIONS SCOLAIRES

Fixé en deux phases

Les syndicats de l'Éducation nationale ont salué, hier, la décision prise par le ministre de l'Éducation nationale, qui consiste en l'unification des périodes de déroulement des compositions trimestrielles de l'année scolaire 2020-2021, et leurs soumissions à un système biphase pour les trois paliers d'enseignement.

Le Cnapest par la voix de son secrétaire général Samir Oulhadj a déclaré que : "L'année scolaire a été fractionnée en deux semestres, avec une adoption de deux examens semestriels, on estime que l'unification des examens de diverses classes sera positive". "Cette programmation nous permet de gagner quelques

semaines, cet espace de temps gagné sera utilisé pour rattraper le cours du programme de cette année scolaire", a-t-il ajouté.

De son côté, le coordinateur national du Syndicat des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a estimé que : "Que ces examens sont compatibles avec la situation épidémiologique". Rappelant que cette décision, qui a été prise en raison du caractère exceptionnel de l'année scolaire en cours, précise que la période des compositions du premier trimestre pour les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) a été arrêtée du 28 février au 4

mars 2021, alors que le calendrier des compositions du deuxième trimestre a été arrêté pour les niveaux non concernés par les examens de fin d'année, à savoir 1, 2, 3, et 4 années primaires (AP), 1, 2 et 3 années moyennes (AM) à partir du 13 juin 2021. La période des compositions pour les classes de 1 et 2 années secondaires (AS) a été fixée du 13 au 17 juin 2021. Quant aux classes concernées par les examens officiels de fin d'année, le calendrier relève la date du 1^{er} juin pour les compositions de 5 AP, du 7 au 9 juin pour les compositions de 4 AM et du 6 au 10 juin pour les compositions de 3 AS.

R. N.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISATION ARABE DU TRAVAIL (OAT) L'Algérie réitère son soutien "inconditionnel" à la cause palestinienne

L'Algérie a réitéré samedi lors des travaux de la 93^e session ordinaire du conseil d'administration de l'Organisation arabe du travail (OAT) son soutien "inconditionnel" à la cause palestinienne juste, et sa défense des droits des travailleurs palestiniens.

Le Secrétaire général par intérim du ministère du travail de l'emploi et de la sécurité sociale, Rabah Mekhazni - qui a représenté le ministre El Hachemi Djaaboub aux travaux de la 93^e session du conseil d'administration de l'OAT tenue en visioconférence - a réitéré le soutien "inconditionnel de l'Algérie à la cause palestinienne juste", et sa défense des droits des travailleurs palestiniens auxquels des

conditions de travail convenables et acceptables devraient être assurées, dans le cadre des résolutions des traités et conventions arabes et internationales, a indiqué un communiqué du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Plus explicite, M. Mekhazni a rappelé la demande formulée par l'Algérie à l'attention de l'OIT portant "introduction d'une clause permanente dans l'ordre du jour du Congrès relative à la situation des travailleurs en Palestine et dans tous les autres territoires arabes occupés", saluant par là même les efforts déployés par l'OAT, et à sa tête Fayez Ali El Matiri, eu égard à ses actions en faveur de la cause

palestinienne. Ont été débattu lors des travaux de la 93^e session, le rapport des activités et réalisations de l'OAT effectuées entre les 92^e et 93^e sessions du Conseil d'administration, "les rapports complémentaires du DG ainsi que le rapport des résultats de la 106^e session du Conseil économique et social", indique la même source.

Ont été également abordés la réaction des pays arabes face à la propagation de la Covid-19, et les éventuelles incidences de la situation pandémique sur les économies du marché du travail dans le monde arabe, a conclu le communiqué.

R. N.

Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie en Suisse

Le Conseil fédéral suisse a donné son agrément à la nomination de Salah Lebdioui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Confédération suisse, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. R. N.

PRODUCTION DE LA DATTE

Vers la création d'un marché national à Ouargla

Un marché des dattes sera réalisé dans la wilaya d'Ouargla pour une meilleure organisation de la commercialisation de ce produit provenant des régions dans le Sud du pays.

PAR RACIM NIDAL

C'est ce qu'a annoncé samedi à partir d'Ouargla le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

Intervenant lors d'une séance de travail avec les opérateurs économiques locaux, M. Rezig a souligné que ce futur espace commercial dont les travaux seront lancés en 2021 devra contribuer à trouver des solutions aux problèmes d'écoulement auxquels font face les phœniciculteurs de la région à la faveur de l'encadrement et l'organisation de la distribution des dattes à travers le territoire national.

M. Rezig a indiqué que "les dattes sèches et leurs dérivées, hormis celles dites molles, dont la variété Deglet-Nour, sont exportables par voie du troc", ajoutant que "l'Algérie assure actuellement l'exportation des dattes vers 64 pays, jugeant le nombre de pays importateurs "infime" par rapport aux potentialités existantes.

"La filière phœnicicole constitue un levier à même de contribuer à l'augmentation du volume d'exportation vers plusieurs pays à condition que cela ne soit pas à bas prix", avant d'ajouter que "ce segment sera



régulé à travers le pays et que son exportation sera organisée avec le concours de plusieurs ministères concernés."

Le ministre a, à ce titre, indiqué que "l'Etat manifeste une volonté de faire des dattes une seconde ressource permettant l'apport de devises pour l'Algérie avec l'adoption, dans l'avenir, d'une stratégie à moyen et long termes pour le développement de la filière des dattes.

Le ministre a fait part également de l'inauguration, au mois de décembre prochain à Ouargla, de deux marchés régionaux de gros, zone Sud-est du pays, le premier pour les denrées alimentaires et le

second pour fruits et légumes. Le ministère du Commerce entend créer cinq (5) marchés régionaux des produits alimentaires à localiser au niveau des wilayas de Boumerdes, Tiaret, Béchar, Ouargla et Batna où Khenchela, pour la 5^e structure.

Le ministre du Commerce a entamé sa visite de travail dans la région par l'inspection du chantier du marché de gros des fruits et légumes, en cours de réalisation, pour un montant de 1,48 milliard DA, sur une assiette de 10 hectares extensible à son double, dans la commune d'Aïn el-Beida, périphérie d'Ouargla. Offrant une capacité de 320.000 tonnes de

fruits et légumes, ce projet, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin, devra générer, une fois opérationnel, plus de 800 emplois permanents, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Kamel Rezig a également visité l'unité de conditionnement des dattes, et inauguré le nouveau siège du registre du commerce, où il a exhorté le personnel de cette structure de sortir sur le terrain pour vulgariser le registre du commerce ambulancier, avant de clôturer sa visite par l'inspection de deux espaces commerciaux privés.

R. N.

IMPORTATION DE VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS

La question soumise au Conseil des ministres

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Trois semaines après la décision du gouvernement de geler l'importation des conseils des ministres.

Le ministre a déclaré qu'il allait présenter lors du prochain Conseil des ministres une communication sur la mesure relative à l'importation des voitures de moins de trois ans. Interrogé sur le contenu de cette communication, le ministre a affirmé garder la même orientation que celle adoptée en conseil du Gouvernement.

"Je n'ai pas changé ma position, ni mon point de vue d'un millimètre.

C'est à dire que la communication que je vais présenter en Conseil des ministres va dans le même sens de ce que j'ai déjà prononcé".

M. Ait Ali s'est dit "non convaincu de cette mesure" introduite par la loi de finances de 2020 et qu'il était "tenu d'expliquer en Conseil des ministres les motifs de sa position".

Parmi les motifs avancés une nouvelle fois par le ministre pour défendre sa posi-

tion est celui de "ne pas vouloir encourager le recours au marché informel de la devise. On ne va pas déboursier l'argent qui nous reste dans d'importation des voitures de moins de trois ans.

L'Algérie est aujourd'hui dans une phase de projection pour mettre en place une industrie automobile", a encore argué le ministre de l'Industrie qui annonce sur les ondes de la chaîne 2 de la Radio nationale que cette question sera bientôt tranchée.

R. R.

17^e SALON INTERNATIONAL DE L'IMMOBILIER

50 exposants au centre des conventions d'Oran

PAR RANIA NAILI

Quelque 50 exposants algériens prennent part au 17^e Salon international de l'immobilier, du logement, de la construction et des travaux publics "Batiwest", ouvert dimanche au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran.

Ce rendez-vous économique, organisé par l'agence "ASB Event's Com Company" sous le slogan "Pour construire l'Algérie de demain, moderne et forte", regroupe des entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'immobilier et de l'habitat

aux côtés de la mission commerciale de l'ambassade de Tunisie en Algérie.

Le commissaire du Salon, Zoubir Ouali a indiqué à l'APS, que cette édition est importante en raison du nombre élevé d'entreprises algériennes, soulignant : "nous nous concentrons actuellement sur les capacités nationales dans ce créneau. Notre souhait est d'encourager les jeunes algériens à l'édification de notre pays et nous avons les moyens pour cela".

Il était attendu une participation de plusieurs entreprises étrangères en provenance d'Espagne, de Tunisie, de Turquie, d'Italie,

d'Allemagne, du Portugal et autres, à l'instar des éditions précédentes. Néanmoins, la situation liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas permis cela.

Cette manifestation économique, qui se tient traditionnellement chaque année dans la ville d'Oran, se déroule en application du strict respect du protocole sanitaire pour les participants et les visiteurs, à savoir le port du masque de protection, la distanciation et la mise à disposition des moyens de désinfection et autres.

R. N.

IMPLANTATION COCHLÉAIRE AU CHU D'ORAN

Un taux de réussite de 99 %

Un taux de réussite de 99 % est enregistré pour les opérations d'implantation cochléaire effectuées par le service ORL du CHU d'Oran, a-t-on appris de sa responsable. "Dans les opérations d'implantation cochléaire, nous enregistrons un taux de réussite excellent estimé à 99% pour toutes les personnes ayant subi cette intervention", a indiqué à l'APS la cheffe de service, le professeur Zoubida Serradji, affirmant que la réussite de ces interventions "redonnera, à coup sûr, espoir aux parents d'enfants atteints de ce handicap."

"Le 1 % concerne des enfants chez qui on a diagnostiqué le problème tardivement. Ils ont donc besoin de plus d'attention et de suivi avant l'opération", a-t-elle conseillé.

Un suivi permanent des patients est assuré par l'équipe du service ORL du CHUO, de même que pour les dossiers, les contrôles réguliers. Les rapports orthophoniques et psychologiques sont établis pour chaque cas, selon la même responsable. "Plus de 500 patients de différentes wilayas du pays attendent d'être implantés. Une liste assez longue, mais nous veillons à ce que tous ces patients soient traités et se fassent greffer des la réception de nouveaux implants. Nous tenons à ce que tout se fasse dans les meilleures conditions", a-t-elle dit.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPLAIRE
Minister de la sante et de la population et de la reforme hospitaliere

WILAYA BORDJ BADHI MOKHTAR
HOPITAL MIXTE
BORDJ BADHI MOKHTAR

AVIS DE RECRUTEMENT
RECRUTER POUR BESOINS DE SES SERVICES

GRADE	TYPE DE RECRUTEMENT	ADMISSION	SPECIALISATION REQUIS	LE NOMBRE DE POSTES OUVERTS FINANCIERE	LIEU D AFFECTATION
MEDCINS GENERALISTES	SUR TITRE	Diplômes du doctorat	EN Médecine	07	HM BORDJ BADJI MOKHTAR
PHARMACE			FN PHARMACE	01	
Biologiste AU S.P2 degré		Master en biologie d un titre reconou equivalent	Microbiologie-parasitologie-animalgenetique-biologie de reproduction-neurobiologie-molculaire-physiologie-geniobiologie-environnementet ocean-control de la quilaite et dalyes-zoologie-sciens des plantes et la biotechnologie-inginurie phammce et biochimique	01	
Administrateur Analyste		Master un titre reconou equivalent	Gestionpublique-droit des affaires-droit des racation economic-internationales-commerce international-commercialisation-gestion de ressurce humaine psychologie.	02	
Psychologue clinicienne		licencs	Psychologue clinicienne	02	

DOSSIER-Dossier manuscrit de participation au concours- Extrait de naissance- casier judiciaire- copie certifie conforme du titre ou diplôme- certificat de nationalité – attestation de situation de service national –deux certificats médicaux médecine générale -générale physio-deux photos d'identité- relevé de notes 1-exériences si-elle existe.

OBSERVATION les candidats doivent transmettre leur dossiers au directeur de l'établissement public hospitalière HM de Bordj Badji mokhtar WILAYA DE Bordj Badji mokhtar dans un délai de 20 jours a partir de la cette annonce .

Midi Libre n° 4118 - Lundi 26 octobre 2020 - Anep 2016 017 238

MIDI
Commission nationale d'information - 2019



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

ÉCONOMIE NATIONALE

Face à la crise mondiale, les défis de l'Algérie après le 1^{er} novembre 2020

A la lecture du projet de la loi de finances 2021, l'objectif de réaliser la symbiose entre équilibres macro-économiques et équilibres sociaux sera un exercice difficile.



ÉCONOMIE NATIONALE

Face à la crise mondiale, les défis de l'Algérie après le 1^{er} novembre 2020

A la lecture du projet de la loi de finances 2021, l'objectif de réaliser la symbiose entre équilibres macro-économiques et équilibres sociaux sera un exercice difficile.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Au lendemain de la révision constitutionnelle du 1^{er} novembre 2020, et au vu des prévisions de la loi de finances 2021, le grand défi de l'Algérie sera le redressement de l'économie, conditionné par de profondes réformes institutionnelles et micro-économiques renvoyant à la refonte de l'État pour des missions adaptées tant dans le cadre des nouvelles relations internationales que d'une redéfinition des liens État-Marché. Car comme je l'ai démontré récemment dans l'interview donnée à l'*American Herald Tribune - USA* - le 23 avril 2020, la crise mondiale avec l'épidémie du coronavirus qui touche tous les pays du monde et pas seulement l'Algérie, impacte l'économie algérienne avec des incidences sociales. A la lecture du projet de la Loi de finances 2021, l'objectif de réaliser la symbiose entre équilibres macro-économiques et équilibres sociaux sera un exercice difficile.

1- De vives tensions budgétaires entre 2021/2022

La raison principale est la baisse des recettes d'hydrocarbures due à l'épidémie du coronavirus mais également des nouvelles tendances du nouveau modèle de consommation énergétique au niveau mondial avec la dépense publique qui reste le facteur essentiel de la croissance économique, surtout avec une fiscalité pétrolière estimée à 1 919,2 milliards de dinars (artificiellement gonflé par le dérapage du dinar par rapport au dollar pétrole/libellé en dollars d'au moins 10 %), contre 2 667 en 2019, soit une baisse de 748,8 milliards de dinars. Les dépenses de fonctionnement prévues sont de 4.893,4 à 5.314,5 milliards de dinars et le budget équipement

2.798,5 milliards de dinars sous forme de dépenses d'équipement à caractère définitif et 1.882,1 milliards de dinars à consacrer aux opérations de réévaluation des programmes. Ainsi, les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) se situent à environ 8 113 milliards de dinars, tandis que les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 5 328 milliards de dinars, soit un déficit budgétaire record de 2 700 milliards de dinars soit au cours de 128 dinars un dollar plus de 20 milliards de dollars, ce qui pèse sur la création d'emplois productifs et non des emplois rentes où seulement pour le BTPH actuellement en berne employe près de 2 millions de personnes. Comme conséquence, existe plusieurs solutions combinées, puiser dans des réserves de change, le recours à un endettement du Trésor, l'utilisation des reliquats des crédits budgétaires et à un dérapage du dinar, comme le fait actuellement la Banque d'Algérie, plus de 10/15 % en une année, pour combler artificiellement le déficit budgétaire, avec le risque d'un processus inflationniste.

Avec une fiscalité pétrolière en baisse, bien que les ressources ordinaires dépassent les recettes fiscales pétrolières avec 3 408 milliards de dinars en 2021, (également gonflé artificiellement pour la partie taxes à l'importation pour les produits libellés tant en dollars qu'en euros d'au moins 10 % du fait du dérapage du dinar) sous réserve que les prévisions des nouvelles recettes fiscales se réalisent, le secteur fiscal, domaniale et douanier devant être numérisé, devant éviter de miser sur l'intégration de la masse monétaire informelle

en circulation dont le fondement repose sur la visibilité et la confiance, les expériences historiques montrant qu'en période de crise, elle s'étend, il sera difficile de réduire le déficit budgétaire et attention pour certaines taxes, l'impôt pouvant tuer l'impôt. L'on devra méditer les expériences de l'Ansej, où après avoir bénéficié de nombreux avantages, selon certaines informations plus de 70 % des projets ont été mis en veilleuse, devant également comptabiliser les impacts en termes de valeur ajoutée et de balance de devises, des nombreux avantages accordés par les gros investisseurs par l'Andi qui se chiffrent en centaines de milliards de centimes, les petits investisseurs et porteurs de projets dans le cadre des start-up considérées sources d'emplois ont besoin d'un tissu économique des grandes administrations et entreprises performantes pour se développer.

Bien que des actions louables pour l'équilibre régional économique et social sont prévues comme le développement des 9.000 foyers répartis sur ces zones d'ombre, avec une affectation d'un programme spécial à hauteur de 50 milliards de dinars mais supposant une autre gouvernance locale et centrale afin qu'il ait de véritables impacts durables et pas seulement des actions conjoncturelles passagères. La dynamisation du tissu productif s'impose dans la mesure où environ 83 % du tissu économique étant représenté par le commerce et les services et plus de 90 % des entreprises privées algériennes sont de types familiaux sans aucun management stratégique, et ne maîtrisent pas les nouvelles technologies. Par ailleurs, l'économie est dominée par la sphère informelle notamment marchande elle-même liée à la logique rentière, représentant plus de 50 % de la superstructure économique. Sur le plan technique, en l'état actuel de leurs comptes très peu d'entreprises publiques ou privées connaissent exactement l'évaluation de leurs actifs selon les normes du marché. Il se trouve que les comptes des entreprises algériennes de la plus



importante à la plus simple sont dans un état qui ne passerait pas la diligence des audits les plus élémentaires.

Pour Sonatrach par exemple, il s'agit de distinguer si le surplus engrangé par Sonatrach est dû essentiellement à des facteurs exogènes, donc à l'évolution du prix au niveau international ou à une bonne gestion interne. Concernant l'énergie, l'élection américaine sera déterminante en cas de victoire des démocrates qui ont une autre vision de la politique énergétique, avec le retour des USA aux accord de Paris COP21 et le développement d'énergies alternatives aux fossiles classiques. L'économie algérienne étant fortement connectée à l'économie mondiale via la rente des hydrocarbures, pour la majorité des organismes internationaux, la croissance de l'économie mondiale ne connaîtra une reprise, sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du corona-

virus que courant 2022. Entre temps, du fait de la crise mondiale et le retard dans les réformes, l'Algérie connaîtra 7 impacts négatifs qu'il s'agira de circonscrire

2- Les impacts de la crise mondiale sur l'économie algérienne

Premier impact, la demande d'hydrocarbures dépend fortement du retour à la croissance et de l'économie mondiale. Selon le rapport de l'Opep d'octobre 2020, la demande mondiale de pétrole fin 2020 devrait reculer plus fortement qu'anticipé jusqu'à présent, de 9,5 Mb/j, pour atteindre 90,2 Mb/j en raison de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19 et concernant la demande mondiale pour 2021 revues en baisse, de 0,4 Mb/j par rapport cette demande devrait en 2021 s'établir à 96,9 Mb/j, loi des prévisions avant la crise de plus de 100 millions de

barils/jour. Pour l'Algérie les hydrocarbures en 2010/2019 ont procuré avec les dérivées 98 % des entrées en devises, dont 33 % proviennent du gaz dont le prix de cession ont chuté de plus de 70 % ces cinq dernières années.

De ce fait, la politique socio-économique est liée à l'évolution du prix du pétrole et du gaz qui influe sur le taux de croissance, le taux de chômage, et le niveau des réserves de change (notre interview *Monde.fr/AFP* Paris du 10 août 2020). Ainsi, le 18 octobre 2020, le cours du pétrole en bourse du WIT est coté à 41,12 dollars et le Brent à 42,81 avec un cours euro/dollar de 1,1717 et le prix de cession du gaz sur le marché libre est coté 2,77 dollars le MBTU. Selon les institutions internationales, en moyenne annuelle, avec des fluctuations semaine par semaine, mois par mois, nous avons pour le cours du Brent de 2000 à 2020 :

– 2005, 54,41
– 2010, 78,92
– 2014, 99,00
– 2015, 52,36
– 2016, 43,55
– 2017, 54,25
– 2018, 71,05
– 2019, 64,34 estimation fin 2020

en moyenne entre un cours très bas les quatre premiers mois de 2020 (cours environ 30 dollars et moins) et hypothèse un cours qui dépasse 40 dollars de juillet à décembre 2020, nous aurons une moyenne de 35/37 dollars. Les recettes de Sonatrach auquel il faudrait retirer les coûts et les parts des associés pour avoir le profit net, contre environ 34 milliards de dollars en 2019 devrait s'établir fin 2020 entre 20/22 milliards de dollars.

Deuxième impact, sur le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) à prix courants qui a évolué ainsi de 2000 à 2019 se calculant par rapport à la période précédente, un taux de croissance

élevé en T1 par rapport à un taux de croissance faible en TO donne globalement un taux faible : – 2000 5,0 % – 2005, 6,1 % – 2010, – 2015, 3,7 % – 2018, 1,4 % – 2019, 0,8 % pour le gouvernement 0,7 % pour le FMI. Pour les prévisions 2020, nous avons pour l'ONS un taux de croissance négatif de 3,9 % au premier trimestre 2020. Le Fonds monétaire international (FMI) dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publié le 13 octobre 2020 a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie algérienne à -5,5 % en 2020, contre -5,2 % anticipée en avril, 2020 tablant un taux de croissance de 3,2 % en 2021 contre 6,2 % dans son rapport d'avril 2020, soit la moitié de ce qui était prévu et ce sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus qui impacte la croissance de l'économie mondiale.

Troisième impact sur le taux de chômage, mais devant tenir

compte de la pression démographique. En 2020 la population dépasse 44 millions d'habitants, avec une prévision pour 2030 de plus de 50 millions d'habitants. La population active fin 2020 dépasse 12,80 millions et il faut créer annuellement entre 350 000 et 400 000 emplois nouveaux par an. La structure de l'emploi fait ressortir un secteur tertiaire dominé par le commerce, les services et l'administration) avec un nombre de retraités en mai 2020 de 3 266 000 personnes où la Caisse de retraite connaît un déficit structurel. Comme conséquence à la fois de la baisse du produit intérieur brut et de croissance démographique, nous assistons donc à un accroissement du taux de chômage :

– 2017, 11,6 %
– 2018, 13,1 %

Dans son Rapport d'octobre 2020, pour le FMI le taux de chômage devrait atteindre 14,1 % en 2020 et 14,3 % en 2021. Comme conséquence de la non maîtrise de la conjoncture imprévisible, et cela n'est pas propre à l'Algérie, rappelons que dans son rapport d'avril 2020, le FMI prévoyait pour l'Algérie un taux de chômage de 15,1 % en 2020 avant de redescendre sensiblement à 13,9 % en 2021.

Quatrième impact, sur le déficit budgétaire et la balance des paiements où selon la Loi de finances complémentaire 2020, le déficit budgétaire devrait atteindre -1 976,9 milliards de dinars, soit -10,4 % du Produit intérieur brut (PIB) et la balance des paiements enregistre un solde négatif de -18,8 milliards. Pour le FMI dans son rapport d'octobre 2020, la baisse de l'activité économique de l'Algérie devrait se poursuivre en 2020, le déficit du compte courant se creusant en s'établissant à -16,6 % du PIB en 2021. Toute baisse du dinar par rapport au dollar et à l'euro permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures et la fiscalité ordinaire. Pour combler le déficit budgétaire, l'Algérie a eu recours à l'émission monétaire.

*A. M., Professeur des universités, expert international

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN TUNISIE

Baisse dans les énergies et les industries manufacturières

Sur les neuf premiers mois de cette année, les investissements étrangers en Tunisie ont reculé de 26,4 % par rapport à l'exercice 2019, pour une enveloppe de 1 506,6 millions de dinars, a révélé lundi l'Agence de promotion des investisseurs étrangers.

En devises, ces investissements étrangers se sont contractés, à fin septembre 2020, à 531,3 millions de dollars et à 473 millions d'euros. Pour ce qui est des investissements de portefeuille, le bilan de la FIPA pour les neuf premiers mois fait état d'une baisse de 68,1 % par rapport à la même période de l'année 2019, soit 47,7 millions de dinars, contre près de 150 millions de dinars, en



2019 (1 dinar vaut 0,36 dollar). Même scénario du côté des investissements directs étrangers (IDE) où la baisse est de l'ordre de 23,2 % à environ 1.459 millions de dinars, contre près de 1 900 millions de dinars, en 2019. Cette baisse a impliqué la

quasi-majorité des secteurs, en raison de la rétrogradation de l'activité économique outre les effets liés à la propagation de la pandémie du coronavirus. A noter que le flux des investissements étrangers dans le domaine de l'énergie a diminué de 23,5 %, à 601,7

millions de dinars, résultant de la baisse du prix du baril de pétrole à l'international.

De leur côté, les investissements dans le secteur des industries manufacturières ont diminué passant de 969,7 millions de dinars, à la fin du troisième trimestre de l'année 2019, à 778,5 millions de dinars, à fin septembre 2020. De même, les investissements dans le secteur de service ont baissé de 47,7 %.

Les IDE sont répartis sur 41,2 % pour les énergies 53,4 % pour les industries manufacturières, 4,6 % pour les services et 0,8 % pour l'agriculture.

Le flux des IDE, hors énergie, arrêté jusqu'à la fin de septembre 2020, a favorisé la réalisation de 404 transactions d'investissement pour une valeur globale de 857,2 millions de dinars, d'où un potentiel de générer 7.000 nouveaux emplois.

PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE AU MAROC

Feuille de route en 3 pôles

Face à la situation inédite de crise pandémique multiforme, des plans de relance massifs sont déployés partout dans le monde, combinant endettement pour réactiver les tissus productifs et la mise en place de filets sociaux renforcés. Le Maroc ne fait pas exception. La crise engendrée par le virus a en effet donné l'occasion au roi du Maroc d'engager le royaume dans une nouvelle étape, caractérisée par un renouvellement du modèle de développement afin de le rendre plus intégré et inclusif, s'attaquant notamment à l'accroissement des inégalités, qui entrave structurellement la marche en avant du Royaume. Ce moment de crise économique, malgré les défis énormes à relever, constitue donc une fenêtre d'opportunité pour renforcer les atouts du pays, accélérer ses dynamiques positives, corriger ses dysfonctionnements et faire de nouveaux

paris, dont celui de la transformation écologique et du digital. Autant d'enjeux qui intéressent non seulement l'Afrique du Nord, mais l'Europe et la France également, car un échec du Maroc pourrait déboucher sur une crise sans précédent touchant les deux rives de la Méditerranée.

Moyennant une analyse de la situation et des exigences économiques, sociales et politiques de l'heure, Mohammed VI a clairement signifié que l'action doit être globale, sanitaire, sociale et économique et que la mobilisation nationale doit être totale et encadrée par une feuille de route nationale quinquennale. L'heure n'est donc plus, pour le chef d'État marocain, aux avancées incrémentales ni aux mesures conjoncturelles.

Si la priorité absolue est à la maîtrise de la pandémie, une action forte pour

le redressement économique et social est préconisée.

Trois pôles structurent cette nouvelle feuille de route initiée par le Roi du Maroc, qui intervient à une année des futures élections législatives. Il s'agit d'abord, de réussir la reprise et la relance de l'économie, avec comme instrument majeur, le nouveau Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6). Il s'agit, ensuite, d'amorcer en accélérant, la généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains.

Et enfin, d'engager une réforme d'envergure de la gouvernance publique, avec une attention particulière à la réforme du secteur stratégique des entreprises et établissements publics. A chacun de ces trois pôles, sont rattachés des objectifs et des mesures précises. Les investissements de la relance seront ainsi orien-

tés vers la restructuration industrielle, les secteurs émergents et à forte valeur, la relance de la PME, les infrastructures, l'agriculture et le tourisme. Dans un contexte où les industriels européens et français souhaitent réduire leur exposition à l'Asie du Sud-Est en investissant dans une base géographique de proximité, le Maroc se positionne afin de se présenter en alternative Nearshore de premier plan. Reste à savoir si les vellétés de relocalisations industrielles exprimées par l'Hexagone ne risquent pas de fragiliser des secteurs comme l'automobile dont le Maroc a fait les fers de lance de son industrialisation.

Autre chantier prioritaire : la généralisation du socle de couverture sociale. Le Roi veut avancer rapidement dans sa concrétisation au profit de tous les Marocains dans un horizon de 5 ans à partir de 2021.

POLYUS GOLD

La société russe annonce la découverte de la plus importante réserve d'or au monde !

C'est une découverte qui va rapporter gros ! La plus grande société minière de Russie a annoncé avoir découvert un gisement d'or encore inexploité. Un véritable trésor pour Polyus Gold puisqu'il s'agirait tout simplement de la plus importante réserve au monde, détaille *Bloomberg*. Le gisement se situe sur la mine sibérienne de Sukhoi Log et représenterait environ 40 millions d'onces, soit 1.134 tonnes avec une teneur en or moyenne de 2,3 grammes par tonne. Le gisement représente à lui seul un quart des

réserves d'or russes. La mine de Sukhoi Log est située dans la région isolée d'Irkoutsk en Sibérie. Elle avait été découverte par des géologues soviétiques en 1961. Après avoir longtemps cherché à se débarrasser de ce gisement, le gouvernement russe a fini par le vendre à la compagnie minière Polyus. Selon la société, les coûts de production pour cet énorme gisement pourraient atteindre 2,5 milliards de dollars.

"Nous sommes satisfaits des résultats. La publication de la première estima-

tion des réserves de minerai représente une étape importante pour la stratégie de développement à long terme de Polyus et confirme la position de Sukhoi Log comme l'un des gisements d'or de plus haut calibre au monde", a déclaré Pavel Grachev, directeur général de Polyus, dans un communiqué. Les réserves découvertes cette semaine pourraient permettre une production annuelle totale d'environ 1,6 million de tonnes, détaille le *Financial Times*. Le gisement devrait également inciter

l'entreprise minière russe à augmenter sa production annuelle d'au moins 70 %. Reste que le gisement est compliqué à exploiter et que la société russe va devoir développer d'importantes technologies pour y accéder. Mais les efforts pourraient s'avérer payants alors que le prix de l'or a atteint un record en août. Selon *Forbes*, cette découverte représente également une aubaine pour l'actionnaire majoritaire de Polyus. Avec cette annonce, Suleiman Kerimov est en effet devenu l'homme le plus riche de Russie.

CONSTANTINE, PROGRAMME DE SOUTIEN À LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE

Utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation

L'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation des terres agricoles réservées à la culture des céréales durant les mois de mars et d'avril prochains, vise l'amélioration du rendement de la production et permettra à la wilaya d'occuper la 1^{re} place à l'échelle nationale dans ce domaine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le programme de soutien à la filière céréalière s'articulera principalement, cette année dans la wilaya de Constantine, autour de l'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation. C'est ce qu'a indiqué, lundi 19 octobre, le wali de Constantine Ahmed Abdelhafid Saci, qui s'est exprimé en marge du coup d'envoi officiel de la campagne labours-semences 2020-2021 dans une exploitation agricole de statut privé, dans la commune d'Ouled.Rahmoune. Le wali précisera que "l'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation des terres agricoles réservées à la culture des céréales durant les mois de mars et d'avril prochains, vise l'amélioration du rendement de cette production et permettra à la wilaya d'occuper la première place à l'échelle nationale dans ce domaine".

Figurant, actuellement, parmi les régions les plus productives de céréales, la wilaya



de Constantine a réalisé des "avancées considérables" dans cette filière stratégique grâce aux efforts déployés par les agriculteurs, a affirmé le wali, en marge du lancement de cette nouvelle campagne en présence des responsables de la Direction des services agricoles (DSA), de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et de la Banque de l'agriculture et de développement rural (BADR).

Selon l'APS, M. Saci a souligné l'importance du soutien technique, financier et moral des agriculteurs et a fait savoir que "la légère baisse" dans la production céréalière réalisée, au cours de la campagne agricole précédente, est due "au déficit de la pluviométrie".

A travers la wilaya de Constantine, une superficie estimée à 88.300 hectares a été consacrée à la culture céréalière pour la campagne labours-semences de cette année, selon les données présentées sur place par les services de ce secteur, a indi-

qué l'APS, ajoutant que pas moins de 61.500 hectares parmi la surface globale ont été réservés à la production du blé dur, 18.900 hectares pour le blé tendre, 6.800 hectares pour l'orge et 1.100 hectares pour l'avoine et notant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération. Au titre de la campagne agricole précédente, la récolte céréalière recensée avait dépassé les 2 millions de quintaux dont près de 1,3 million de quintaux ont été collectés à travers les points de stockage de la CCLS.

L'exploitation agricole de statut privé Zoubir-Zaâat, qui est implantée non loin du centre de la commune d'Ouled-Rahmoune, dispose d'une superficie globale de 650 hectares destinée à la production céréalière et maraîchère en plus de l'élevage ovin.

B. M.

TISSEMSILT, PARC NATIONAL DES CÈDRES DE THENIET EL-HAD

Une destination touristique à promouvoir

Le Parc national des cèdres de Theniet el-Had (50 km au nord de la ville de Tissemsilt), également connu sous le nom de "la forêt El-Meddad", est un exemple des multiples possibilités dont l'Algérie dispose pour le développement du tourisme interne. Toutefois, le Parc national des cèdres nécessite des actions de valorisation et de promotion, estiment des visiteurs ainsi que des spécialistes du tourisme. Malgré l'absence d'installations de services nécessaires dans cet espace touristique, on assiste, néanmoins, à un rush de visiteurs venus de différentes régions du pays.

Il s'agit d'amateurs d'aventure et de tourisme environnemental et forestier, ainsi que des amoureux de randonnées pédestres et du camping, a constaté l'APS, lors d'une visite de découverte et de promotion organisée, le week-end dernier, par le ministère du tourisme, de l'artisanat et du travail familial au profit d'agences de tourisme et de représentants de la presse. La forêt El-Meddad, qui abrite des cèdres d'Atlantique, est le site préféré des familles et des jeunes amateurs d'aventure, de randonnées pédestres et de camping. Ces visiteurs viennent à la recherche de repos, de promenade, de relaxation et de possibilité de profiter des merveilleux paysages naturels et de la richesse florale et faunistique de la région.

La région de Aïn-Harhara, une zone "magique" du Parc national est la plus

citée par de nombreux visiteurs rencontrés par l'APS. Le directeur du Parc national de Theniet el-Had, Djelloul Louaar, déclare que le parc s'étend sur une superficie de 3.424 hectares, avec un sommet, Ras-Errarit, haut de 1.787 mètres. Le site abrite plusieurs espèces végétales, à l'instar du cèdre d'Atlantique, le pin d'Alep, des chênes verts et de chênes-liège, en plus de diverses plantes montagnaises. Cet espace naturel, classé en juillet 1983 Parc national, recense quelque 110 espèces d'animaux protégés, dont 17 espèces de mammifères, 3 espèces de reptiles et 30 autres d'insectes et 29 espèces d'oiseaux. Plusieurs projets d'investissement sont en cours de réalisation au niveau de ce Parc national, ce qui se traduira par la valorisation de cette forêt, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat et du travail familial de la wilaya de Tissemsilt. De nombreux projets d'investissement dans cet espace naturel, dont un village de vacances composé de 50 chalets en bois assurant une capacité d'accueil totale de 210 lits. Le projet, qui sera livré dans un délai de 24 mois, a nécessité une enveloppe de 150 millions DA dans le cadre d'un investissement privé. Il comprend la réalisation d'une salle de conférences de 350 places et toutes les commodités d'accueil des touristes et ses visiteurs.

En outre, ce projet touristique, qui sera réalisé à l'aide de matériaux légers amis de la nature, participera à faire de cette forêt

un pôle du tourisme environnemental et de montagne d'excellence.

Un camping pour les jeunes d'une capacité de 300 lits est aussi en voie de réalisation par les services de la wilaya. Il comprendra un théâtre en plein air, un stade de proximité, une salle omnisports, une piscine de proximité et une salle des conférences et de spectacles, selon la même source.

Au début de l'année prochaine, il sera procédé à l'aménagement de 5 espaces naturels à l'intérieur du Parc national consacrés aux familles et aux visiteurs. Cet espace a bénéficié également d'un projet d'aménagement d'un parcours dédié aux randonneurs et aux amoureux de la moto et des VTT.

Outre les campagnes périodiques de nettoyage du site, de larges opérations de plantation de cèdres d'Atlantiques, ainsi que des campagnes de sensibilisation sur la préservation de cette forêt attractive sont prévues.

D'autre part, des visites scientifiques de chercheurs spécialisés dans l'environnement, ainsi que des professeurs et des étudiants des universités, sont programmées, durant la prochaine année universitaire. Ces visites ont pour objectif de concrétiser des recherches scientifiques et des études sur le terrain sur le parc national d'El-Meddad.

APS

CONSTANTINE

Des subventions allouées aux 2 équipes de football

Des subventions ont été allouées, par la wilaya de Constantine, au profit des équipes de football du MO Constantine et du Wided Athlétique Zighoud-Youcef, au titre de la nouvelle saison sportive 2020-2021. Un montant de 25 millions de dinars a été attribué à l'équipe du MO Constantine, à titre de récompense pour son accession à la Ligue 2 de football, lors de l'exercice précédent, alors qu'une somme de 5 millions a été octroyée au club du WA Zighoud-Youcef, qui a accédé au championnat régional de première division. S'exprimant lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya à la cité Daksi-Abdellam en l'honneur des deux équipes, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, a félicité les deux équipes pour leur exploit, relevant que "les subventions accordées seront suivies par d'autres aides financières au cours de la saison sportive 2020-2021 en vue de permettre à ces clubs d'évoluer dans de bonnes conditions".

Une autre subvention sera allouée à l'équipe du Taradji-Riadhi de Hama-Bouziane, tandis qu'un nouveau stade d'une capacité de 3.000 supporters sera inauguré dans la commune de Zighoud-Youcef et sera mis à la disposition de l'équipe du WAZY. Le wali s'est également engagé à accompagner les 4 équipes, MOC, CSC, ASK et WAZY, représentant Constantine cette saison dans les différentes compétitions footballistiques. Le président du MOC, Abdelhak Demigha, a fait savoir que son équipe, qui a un riche palmarès à l'échelle nationale, commence à "retrouver sa place d'autant et escompte de rejoindre son ancien rival historique, le CSC, en misant cette année sur l'accession en Ligue 1".

Le président du WAZY, Toufik Ayache, a estimé que son club qui a réalisé deux accessions consécutives du championnat de wilaya vers le régional, a franchi "un grand pas vers l'accession au football professionnel et ne ménagera aucun effort pour jouer dans la cour de grands".

BECHAR

Raccordement de Hassi el-Mir au réseau électrique

La localité de Hassi el-Mir (120 km au nord de Bechar), inscrite comme l'une des zones enclavées de la wilaya, a bénéficié d'un projet de raccordement au réseau d'électricité dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Ce projet d'un coût de 80 millions de dinars, inscrit au titre des programmes et opérations de développement des zones d'ombre, vient répondre aux préoccupations et doléances des habitants de cette localité à vocation agro-pastorale. Outre ce projet énergétique, il est prévu la réalisation et l'équipement d'une salle de soins dans cette localité avec un coût de 8 millions DA, en plus d'une école primaire d'un coût de 20 millions de dinars.

Un programme de réalisation de 70 habitations rurales est également prévu pour les habitants dans le besoin d'un logement décent dans cette zone d'ombre, accompagnée d'une aide financière de 70 millions DA au profit des bénéficiaires. Pour la zone d'ombre de Faraât Sidi-Moumen, un projet de raccordement au réseau électrique local a été retenu pour les habitations non dotées de cette énergie avec un coût de réalisation de 80 millions DA, en plus d'une opération portant sur la rénovation de la route reliant cette localité au reste de la wilaya sur un linéaire de 27 km et dont le coût est de 200 millions DA. La rénovation de cette route reliant cette localité et le reste de la wilaya vise le désenclavement de cette zone d'ombre et le développement des échanges socioéconomiques avec les autres localités situées à proximité de Faraât-Sidi-Moumen à vocation agropastorale. Des aides financières totalisant un montant de 20 millions DA seront aussi octroyées aux bénéficiaires d'un programme de 20 habitations rurales pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans cette zone d'ombres.

APS

PROJETS AGRICOLES ET MICRO-ENTREPRISES

Le paiement des droits de raccordement au réseau électrique reporté

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a affirmé que le paiement des droits de raccordement au réseau d'électricité des projets agricoles et micro-entreprises sera reporté jusqu'à leur entrée en phase de production.



Présidant à la salle Rabah-Bitat, de la commune de Bougaâ, un meeting populaire dans le cadre de la campagne référendaire pour expliquer le contenu du projet d'amendement de la Constitution, le ministre a indiqué que le raccordement des projets agricoles et des projets de micro-entreprises à l'électricité sera effectué à l'avenir sans le préalable de l'acquittement des frais et droits inhérents qui sera reporté jusqu'à la phase de production de ces projets avec la possibilité de paiement échelonné.

Attar a ajouté que ces facilités accordées au secteur agricole et aux micro-entreprises visent à booster le développement en dehors du secteur des hydrocarbures estimant que le développement du pays exigeait cette orientation.

Considérant que le point de départ pour la construction de la Nouvelle Algérie et la concrétisation des reven-

dications du peuple sera le projet d'amendement de la Constitution, Attar a évoqué les grandes lignes de ce projet, dont la consolidation des droits et libertés, la séparation entre les trois pouvoirs, le renforcement du pouvoir de contrôle parlementaire, l'indépendance de la justice, l'égalité des citoyens devant la justice et la définition des mécanismes d'organisation des élections.

L'intervenant a considéré que le vote par "oui" pour le projet d'amendement de la Constitution sera "la pierre angulaire de la nouvelle phase du changement global positif".

Le ministre a ensuite répondu aux préoccupations des participants à la rencontre relatives à la bureaucratie, l'emploi, la réalisation de routes et le

raccordement aux divers réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable.

Le ministre de l'Énergie poursuivra sa visite dans la wilaya par l'inauguration des projets d'extension des réseaux de gaz naturel des deux localités de Mentanou et Bouchama, dans la commune de Tizi N'bechar, et animera une rencontre de proximité avec leurs habitants.

Dans la commune d'Ouled Si Ahmed, le ministre lancera le projet de raccordement au réseau de gaz de 180 foyers de la localité de Djerabaâ et tiendra également une rencontre de proximité avant de clore sa visite de travail dans la wilaya par l'inauguration d'une station services du groupe public Naftal dans la commune d'El-Eulma.

R. E.

CIMENT

L'Algérie parie sur l'exportation d'un surplus de production

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que "l'Algérie parie sur l'exportation d'un surplus de production de ciment, estimé à 20 millions de tonnes". Donnant le coup d'envoi de l'opération d'exportation d'une cargaison de 5.000 tonnes de ciment produit par l'entreprise de ciment Silas à Djemorah vers le Niger, le ministre a indiqué que "l'Algérie dispose de potentiels industriels de plus de 40 millions de tonnes annuellement", soulignant que le pays "a besoin de 20 à 22 millions tonnes pour satisfaire des besoins locaux".

"Le surplus de production sera exporté et garantira, ainsi, une rentrée d'argent s'élevant à 900 millions dollars", a-t-il fait savoir avant d'ajouter que "son département ministériel a déterminé 10 domaines de production au niveau national, dont l'exportation du ciment, comme stratégie au titre de l'année 2021". "Les efforts fournis par les opérateurs économiques et industriels dans le ciment méritent d'être encouragés", a ajouté Rezig qui a exhorté ces mêmes opérateurs "à augmenter le volume de la production destinée à l'exportation", en les assurant de l'ouverture, à cet effet, des frontières terrestres et maritimes, ainsi que de toute l'aide et de tout l'accompagnement qui leur seront fournis. Annonçant, dans ce contexte, "la tenue, durant la semaine prochaine, d'une rencontre au niveau du ministère avec les opérateurs industriels dans le ciment, dans l'objectif de déterminer les obstacles, ainsi que les voies à même d'exploiter les marchés mondiaux et d'y accéder avec le label made in Algeria", Rezig a appelé ces opérateurs à l'union et à la coordination entre eux.

Lors de sa visite dans la wilaya de Biskra, le ministre a inspecté plusieurs infrastructures relevant de son secteur, telles le laboratoire de contrôle de qualité et le siège de la Direction du commerce dans le chef-lieu de la wilaya, avant d'écouter, dans la cimenterie de la commune de Djemorah située à 43 km au nord du chef-lieu, un exposé sur l'état et les perspectives du ciment.

R. E.

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES

L'impérieuse mise en place d'une stratégie adéquate

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que "la promotion des exportations hors-hydrocarbures est tributaire de la mise en place d'une stratégie claire dans chaque filière". Dans une rencontre avec des opérateurs économiques locaux à la salle des réunions au Musée régional du moudjahid Mohamed-Chaâbani au chef-lieu de la wilaya, le ministre a indiqué que "la stratégie d'exportation du surplus des productions nationales dans plusieurs filières, telles les dattes, les légumes, les fruits et le ciment, doit découler d'un dialogue sérieux entre toutes les parties prenantes et ce, de l'opération de production jusqu'à l'exportation".

"Les dialogues et les rencontres qui regrouperont les ministères du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement durable et des Transports, l'ensemble des offices nationaux, ainsi que les affiliés aux filières de production, permettront d'examiner l'avenir de chaque filière et de mettre en place de véritables solutions, en vue d'exporter le surplus de la production, loin de

toute action individuelle et anarchique", a-t-il ajouté. Relevant que le produit algérien dans tous les domaines "dispose de capacités compétitives", Rezig a précisé qu'"avec l'existence d'une abondance dans la production, il est possible d'ouvrir de nouveaux marchés vers l'Europe et les pays du Golfe, avec un impératif changement de vision vis-à-vis des marchés africains, étant un espace auquel le produit national accède".

Concernant les mesures de facilitations prises par le ministère du Commerce à l'effet d'exporter les produits, Rezig a rappelé "la création, depuis un mois et demi, d'un registre de commerce spécial exportations et qui s'inscrit dans le cadre d'encouragement de l'opération d'exportation, d'autant que le propriétaire de ce registre peut exporter tout produit qui accède aux marchés étrangers".

Lors de cette rencontre, le ministre a écouté les préoccupations des opérateurs économiques, portant essentiellement sur les mécanismes d'obtention des certificats de conformité du pro-

duit, l'encouragement de l'investissement, ainsi que sur la nécessité d'accompagner les producteurs et les commerçants et d'accompagner l'opération d'exportation.

Au terme de son intervention devant l'assistance, Rezig a indiqué que "l'Algérie s'apprêtera à entrer dans une nouvelle étape décisive, si le projet d'amendement de la Constitution venait à être plébiscité", ajoutant que "ce projet est au service de l'intérêt général, et préserve les principes novemberistes, d'autant que le 1er Novembre prochaine sera l'occasion de consolider la cohésion nationale et de fonder l'Algérie nouvelle".

Le ministre du Commerce a fait plusieurs haltes, lors de sa visite dans la wilaya de Biskra, en inspectant, entre autres, un laboratoire de contrôle de la qualité, le siège de la Direction du commerce dans le chef-lieu de la wilaya, la cimenterie Cilas cimenterie de la commune de Djemorah, ainsi qu'une ferme pilote de produits agricoles.

R. E.

ITALIE

Manifestations violentes anti couvre-feu

L'annonce d'un couvre-feu dans la région de Campanie a donné lieu à des manifestations sporadiques dans les rues de Naples, qui ont été le théâtre de violents affrontements entre individus cagoulés et forces de l'ordre.

La Campanie, région du sud-ouest de l'Italie qui enregistre chaque jour 10 % des cas nationaux de Covid-19, fait l'objet de nouvelles mesures restrictives visant à endiguer une hausse rapide de la courbe des contaminations. Mais le couvre-feu instauré le 23 octobre et la crainte d'un nouveau confinement ont d'ores et déjà suscité un vent de colère dans la région, se traduisant par des manifestations ayant occasionné plusieurs débordements, comme en témoignent des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux. Ainsi que le rapporte le quotidien italien *La Repubblica*, des affrontements entre les manifestants et la police ont éclaté le soir même de l'entrée en vigueur du couvre-feu. Le



journal relate en effet des scènes de guérilla : "Les manifestants ont renversé des bennes à ordures, détruit des barrières et fait exploser des pétards. La police a répondu avec du gaz lacrymogène", relate notamment *La Repubblica*, qui a fait état de plusieurs

rassemblements sporadiques durant la nuit, images à l'appui. Une première vidéo témoigne par exemple d'un "assaut à coups de bâton sur des voitures de police".

Une autre vidéo montre des individus cagoulés armés de barres de fer qui

s'agitent dans une atmosphère enfumée. "Il y a eu des affrontements très violents entre les manifestants et la police dans divers quartiers de la ville", témoigne également le journaliste Mirko Caleme, illustrant son récit avec une vidéo prise en hauteur, montrant notamment un groupe d'individus vandaliser un véhicule de police en mouvement. *La Repubblica* fait état d'au moins six policiers et carabinieri blessés. Parmi les personnes interpellées, au moins deux individus étaient déjà connus des services de police pour trafic de drogue, relate encore le quotidien. La Campanie est l'une des régions italiennes les plus touchées par l'épidémie et se trouve dans une position particulièrement difficile, avec un système sanitaire moins efficace que celui de la Lombardie, relève l'AFP. Une épidémie qui a plongé tout le pays dans une grave récession. Ces profondes difficultés économiques étaient l'une des raisons principales de ces manifestations. Comme le relate encore l'AFP, certaines pancartes des manifestants arboraient les mots : "Si tu fermes, tu payes".

GUINÉE

Cellou Diallo rejette les résultats officiels de la présidentielle

L'addition des résultats publiés depuis mardi dernier donne Condé vainqueur avec plus de 2,4 millions des voix sur environ 3,9 millions d'exprimés. Le Président sortant distance très largement Diallo et s'assure une majorité absolue et une réélection dès le premier tour. Cellou Dalein Diallo, le challenger du chef de l'Etat sortant à la récente présidentielle en Guinée, a exclu vendredi de reconnaître les résultats publiés par l'organe chargé des élections et s'est dit ouvert à une médiation internationale pour sortir

des troubles qui agitent le pays. "Il est hors de question d'accepter les faux résultats que la CENI (Commission électorale nationale indépendante) est en train de proclamer en faveur d'Alpha Condé", le Président sortant, qui brigue un troisième mandat controversé, a dit Diallo dans un entretien avec l'AFP. Chargée d'organiser la présidentielle de dimanche dernier, la CENI publie depuis mardi des résultats circonscription par circonscription. Jeudi soir, elle avait communiqué les résultats de

37 des 38 circonscriptions nationales, ne laissant plus de doute sur ce que serait l'issue pour les organes officiels. Diallo s'est unilatéralement proclamé vainqueur lundi en se fondant sur les résultats remontés par ses partisans. Il accuse le pouvoir de falsifier les résultats. Les tensions qui ont précédé le vote pendant des mois se sont intensifiées après le vote. Conakry et d'autres villes sont en proie à des affrontements meurtriers entre jeunes supporters de Diallo et forces de l'ordre, et aucune issue n'est en vue.

Diallo, dont le domicile est ceinturé par les forces de sécurité et qui dit ne pouvoir en sortir, a déclaré s'alarmer du risque que les agissements de Condé ne donnent une tournure ethnique à la crise. Alors que "le dispositif policier autour de ma maison a été considérablement renforcé, 10 pick-up des FDS viennent de stationner devant le bâtiment abritant mes bureaux à Hamdallaye. Des agents ont débarqué, ont défoncé le portail et forcé les portes d'accès aux bureaux", affirme-t-il.

ROYAUME-UNI

Les négociations pour le Brexit reprennent à Londres

Le Royaume-Uni et l'Union européenne n'ont plus beaucoup de temps pour échapper au "no deal". Après une semaine de blocage, les négociations commerciales post-Brexit, reprennent, jeudi 22 octobre à Londres.

Les Européens ont averti qu'un compromis devait être trouvé avant la fin octobre pour qu'un accord de libre-échange soit en place le 1^{er} janvier, fin de la période de transition pendant laquelle les règles européennes continuent de s'appliquer sur le territoire britannique.

Les discussions butent toujours sur trois sujets : l'accès des Européens aux poissonneuses aux eaux britanniques, les garanties réclamées à Londres en

matière de concurrence et la manière de régler les différends dans le futur accord. Une équipe de négociateurs européens arrive dès jeudi à Londres. Les discussions doivent s'y tenir jusqu'à dimanche. Ensuite, elles auront lieu en personne ou par visioconférence, selon ce qui sera décidé. Elles sont prévues de manière quotidienne, week-end compris, sur tous les sujets en parallèle et sur la base de textes légaux, comme le voulait Londres sans attendre un compromis de principe.

"Clairement, des différences significatives demeurent entre nos positions sur les sujets les plus difficiles mais nous sommes prêts avec l'UE, de voir

si c'est possible de les rapprocher lors de discussions intensives", a indiqué un porte-parole du Premier ministre Boris Johnson dans un communiqué. "Il est tout à fait possible que les négociations échouent", a-t-il averti. Malgré l'urgence de la situation, les deux parties ont passé la dernière semaine à un jeu de ping-pong, exigeant de l'autre de faire le premier pas, après un sommet européen marqué par la fermeté des 27. Boris Johnson avait alors déclaré les pourparlers "terminés" et demandé à son pays de se préparer à un "no deal", une perspective potentiellement dévastatrice pour des économies déjà ébranlées par la pandémie de Covid-19.

Pour débloquer la situation, les négociateurs européen Michel Barnier et britannique David Frost se sont parlés par téléphone tous les jours depuis le début de semaine. Mercredi, dans une apparente concession aux Britanniques, Michel Barnier s'est dit, devant les députés européens, prêt à rechercher "les compromis nécessaires, de chaque côté. Tout futur accord se fera dans le respect de l'autonomie de décision de l'Union européenne et dans le respect de la souveraineté britannique", a-t-il également promis, jugeant "malgré les difficultés, un accord toujours à portée".

Agences

ITALIE

Magnifique passe décisive de Farès

Après sa belle prestation lors du match précédent face au Borussia Dortmund, Inzaghi a décidé d'aligner une nouvelle fois le latéral gauche international algérien Mohamed Fares lors de la réception de Bologne dans son onze de départ. Mohamed Farès a joué en tant que piston gauche dans un schéma tactique en 3-5-2. L'ancien de SPAL a livré une belle prestation et a été à la hauteur de la confiance de son coach.

Solide défensivement, Mohamed Farès a multiplié les actions dans le secteur offensif et il a réussi à délivrer sa première passe décisive à la 76e minute du jeu pour le buteur italien Ciro Immobile. Mohamed Farès a sauvé le ballon de la sortie avec un joli retourné acrobatique qui s'est transformé en passe décisive pour son capitaine qui a inscrit le deuxième but de la Lazio durant ce match. Score final : 2-1 pour l'équipe de la capitaine et un Mohamed Farès convaincant une nouvelle fois.

ARABIE SAOUDITE

Premier but de Taïder contre M'Bolhi

Pour son premier match en Arabie saoudite, le milieu international algérien Saphir Taïder, qui a déjà été promu capitaine, a inscrit son tout premier but avec son nouveau club Al Aïn dans les filets d'El Ettifaq et de Raïs M'Bolhi. L'ancien milieu de l'Inter Milan a été fautif sur le premier but de l'équipe adverse après une mauvaise passe qui a profité à l'international tunisien Naïm Sliti pour donner l'avantage pour El Ettifaq en première période.

Taïder a corrigé son erreur en deuxième période après avoir transformé un penalty dans les filets de son coéquipier en sélection Raïs M'Bolhi. Malgré le but égalisateur, Al Aïn a perdu finalement son match dans les derniers instants de la rencontre, score final 2-1 pour les coéquipiers de M'Bolhi.

QATAR

Benyettou buteur contre Al Arabi

Pour la réception d'Al Arabi, l'attaquant algérien d'Al Wakrah Mohamed Benyettou n'a pas manqué l'occasion pour marquer un nouveau but en Championnat.

L'ancien buteur d'Al Shabab en Arabie Saoudite a donné l'avantage pour son équipe à la 87e minute lorsqu'il a suivi un ballon d'un coéquipier qui a touché le poteau. Benyettou a marqué son troisième but en Championnat.

Malheureusement, Al Wakrah s'est fait rejoindre au score à la dernière minute du temps additionnel suite à un penalty obtenu par l'équipe adverse. Score final 2-2 entre les deux clubs.

LIGUE 1 : MC ALGER

Neghiz ambitieux mais prudent

L'entraîneur du MC Alger, Nabil Neghiz, se veut confiant, mais il préfère tempérer les ardeurs. Cet entraîneur appelle ses hommes à ne pas confondre entre l'ambition et l'objectif de la saison, qui sont deux choses complètement différentes dans le monde du football professionnel.

PAR MOURAD SALHI

L'entraîneur du Mouloudia met en garde ses poulains, tout en les appelant à garder toujours les pieds sur terre. "Je suis ambitieux, mais il ne faut pas oublier que cela n'a rien à voir avec la réalité du terrain. L'ambition est une chose, l'objectif de la saison en est une autre", a averti Neghiz. Neghiz avoue que la saison

s'annonce très difficile et la concurrence sera encore plus rude. "Certes, nous avons des arguments à faire valoir, mais ça ne sera pas aussi facile. Il ne faut surtout pas s'enflammer et garder plutôt les pieds sur terre. Une chose est sûre, nos sacrifices ne seront pas vains. On sera récompensés pour nos efforts et pour tout ce sérieux travail que nous sommes en train d'accomplir", a-t-il indiqué.

Le premier responsable à la barre technique des Vert et Rouge ne veut pas faire de bilans de la préparation de son équipe, avouant, par contre, que seule la compétition jugera son travail. "C'est bien de jouer des matchs amicaux. Les entraînements sont aussi importants. Donc, chaque chose à son importance quand on prépare une saison footballistique qui s'annonce exceptionnelle. Maintenant, seule la compétition officielle démontrera si nous avons réalisé un bon travail ou nous avons échoué", a encore déclaré

l'entraîneur du Mouloudia, Nabil Neghiz. Le technicien du Doyen s'est montré optimiste par rapport à l'évolution de la situation dans la maison du vieux club algérois. "C'est difficile de se remettre au travail après une aussi longue période d'hibernation, mais on travaille d'arrache-pied pour être prêts pour la compétition. Je ne suis pas totalement satisfait du travail accompli jusque-là, mais nous sommes sur la bonne voie. Nous avons réalisé jusqu'à présent 65% de notre travail. Il reste encore du boulot pour mieux s'armer pour la nouvelle aventure qui s'annonce d'ores et déjà difficile", a confirmé le technicien Nabil Neghiz. Pour ce qui est du calendrier établi par la Ligue nationale de football (LFP), Neghiz avoue que cela lui permet de mettre en place un planning adéquat. "Maintenant que nous avons le calendrier entre les mains, on peut se projeter en mettant en place un planning qui va avec. Pour moi, le calendrier facile n'existe pas. Toutes les équipes possèdent les mêmes chances dans une compétition qui s'annonce particulière. Pour ce qui nous concerne, nous allons respecter toutes les équipes et gérer la compétition match par match", a-t-il dit. Le technicien du MCA appelle les supporters à soutenir leur équipe favorite dans sa mission tout en lui donnant le temps qu'il faut pour qu'elle puisse retrouver son rythme de croisière.

M. S.

JM-2022, ABDERRAHMANE HAMDAD :

"Il y a du retard, nous espérons l'accélération du rythme des travaux"

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a reconnu, samedi à Alger, qu'il existe un retard au niveau de quelques infrastructures sportives appelées à abriter les Jeux méditerranéens prévus en 2022 à Oran. "Nous avons pris connaissance de l'avancement des travaux. C'est vrai qu'il n'y a pas de grand retard au niveau de l'organisation, mais nous avons constaté des choses au niveau des infrastructures sportives auxquelles il faudrait y remédier très rapidement, car la compétition approche à grands pas", a déclaré le président du COA en marge de la journée "Sport et

Média" organisée à l'occasion de la commémoration du 57e anniversaire de la création de l'instance olympique algérienne et de la Journée nationale de la presse. "Nous souhaitons que le rythme des travaux s'accroisse davantage, surtout que les grandes répétitions devraient se dérouler une année avant le début des Jeux", a-t-il ajouté. Le responsable de l'instance olympique a affirmé, d'autre part, "qu'il ne manquera pas d'assister le Comité d'organisation car le principal objectif consiste à réussir cet événement".

Concernant les médailles convoitées par les sportifs algériens dans les prochaines grandes manifestations inter-

nationales, le président du COA, a refusé d'avancer le moindre pronostic. "Je ne pourrai avancer de pronostic sur le nombre de médailles susceptibles d'être engrangées par nos athlètes lors des prochaines grandes compétitions, cela est du ressort des fédérations sportives nationales, que nous allons accompagner et assister", a-t-il indiqué. La 19e édition des Jeux méditerranéens était, rappelle-t-on, programmée pour l'été-2021. Avant d'être reportée d'une année (25 juin - 5 juillet 2022) en raison de la situation sanitaire liée au coronavirus (Covid-19) alors que les Jeux olympiques de Tokyo se dérouleront en été 2021.

LIGUE 1 (AMICAL)

Le match USM Alger-US Biskra annulé pour des raisons sanitaires

Le match amical devant opposer l'USM Alger à l'US Biskra, dimanche à Alger, a été annulé pour des raisons sanitaires, a annoncé samedi le club algérois de Ligue 1.

Cette annulation, décidée par les directions des deux clubs, intervient suite à l'infection de trois joueurs de

l'USM Alger par le coronavirus. Les trois éléments de l'USMA ont été testés positifs au Covid-19, mais "totalement asymptomatiques", a annoncé samedi, sur son site officiel, le club algérois.

Les Rouge et Noir devront disputer au moins cinq matches amicaux avant

d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, puis le début du Championnat de Ligue 1 dont la première rencontre aura lieu face à l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi.

**BABYSITTING
2**

21h00



Sonia souhaite présenter Franck à son père, Jean-Pierre, directeur d'un hôtel au Brésil. Un matin, les garçons décident de partir en excursion dans la forêt amazonienne. Jean-Pierre profite de l'occasion pour leur confier Yolande, sa vieille mère acariâtre. Mais, le lendemain, Sonia n'a pas de nouvelles des garçons et de sa grand-mère. Après des recherches infructueuses, Jean-Pierre découvre par hasard la petite caméra GoPro avec laquelle ils étaient partis. En regardant la vidéo, Sonia et son père découvrent les péripéties de Franck et de ses incorrigibles amis...

**AMÉLIE AU PAYS
DES BODIN'S**

21h00



Dans un conte de fées, Amélie aurait pu naître dans un quartier chic de la capitale. Sa maman aurait forcément été une magnifique princesse, et son père, un homme important, comme un président de la République. La famille aurait vécu dans un magnifique château, entourée de domestiques et d'objets de grand luxe. Hélas, la réalité est bien plus prosaïque : elle s'appelle Bodin, elle n'est pas née avec une cuillère d'argent dans la bouche mais au milieu des champs, et personne ne lui a demandé son avis...

**T'EN FAIS PAS
J'SUIS LÀ**

21h00



Jonathan Rivière, un avocat très réputé, est aussi un père absent. Son fils Gabriel, âgé de 12 ans, ne l'intéresse pas. La maman s'occupe seule de lui. Gabriel souffre d'un trouble comportemental et son retard évident est diagnostiqué: Gabriel est autiste. Alors que Sophie doit renoncer à sa carrière pour s'occuper de son fils, Jonathan lui poursuit ses activités. Mais lorsque cette dernière est victime d'une rupture d'anévrisme, Jonathan est contraint de s'occuper de son fils...

**SECRETS D'HISTOIRE
LEONARD DE VINCI
LE GÉNIE SANS FRONTIÈRES**

21h00



Léonard de Vinci est la figure emblématique de la Renaissance. Il est tout à la fois un peintre virtuose et un ingénieur visionnaire mais aussi un architecte, un botaniste, un anatomiste, un mathématicien et bien plus encore. Mais l'image de vieux savant à la barbe de prophète ne doit pas faire oublier que Léonard de Vinci a d'abord été un fringant et jeune homme au charme solaire. Animée par une quête obsessionnelle de perfection, sa vie a connu de nombreux rebondissements que Stéphane Bern se propose de raconter, depuis sa jeunesse florentine jusqu'à ses dernières années dans les majestueux châteaux de la Loire, en compagnie de son ami le roi François Ier.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**L'HOMME QUI
AIMAIT LES FEMMES**

21h00



Au lendemain de Noël 1976 se déroule au cimetière de Montpellier l'enterrement de Bertrand Morane, un ingénieur d'une quarantaine d'années. De nombreuses femmes sont présentes. Parmi elles, Geneviève, lectrice dans une maison d'éditions, qui est à l'origine de la publication d'un livre de souvenirs où le disparu a consigné ses aventures galantes. Les pages s'animent, redonnant ainsi vie à Bertrand pour qui, les jambes de femmes étaient semblables à des compas arpentant en tous sens le globe terrestre et lui donnant son équilibre et son harmonie.

**ON VOUS RACONTE...
L'AVENTURE
EN FAMILLE**

21h00



Au sommaire : "La famille de la jungle". Depuis dix ans, Eric, Clotilde et leurs enfants vivent au Gabon, où ils ont fondé un refuge pour recueillir gorilles et chimpanzés orphelins. "Frissons en famille". Rencontre avec les familles de forains qui transmettent de génération en génération leur passion et leur art de vivre. "La saga Bouglione". Chez les Bouglione, le cirque est aussi une affaire de famille. Un patrimoine transmis de génération en génération qui fait perdurer de fortes traditions.

**L'AMOUR
EST DANS LE PRÉ**

21h00



Les célibataires passent à la vitesse supérieure sur le chemin de la séduction en espérant ne pas se tromper. Après un début de séjour à observer leurs prétendantes, Jérôme et Jean-Claude entrevoient peu à peu celle avec laquelle ils se projettent. Philippe et Éric essaient, eux, de chasser tant bien que mal leurs habitudes de célibataires endurcis. Quant à Florian, il accueille ses deux prétendantes plus souriant que jamais. Entre récolte de carottes et incontournables balades en tracteur, les premiers rapprochements ont lieu. Jérôme, maraîcher et céréalier, est un homme comblé puisque, depuis quelques heures, il partage sa vie avec ses prétendantes. Dans ces conditions, difficile pour lui de garder la tête froide puisqu'il a eu deux énormes coups de cœur.

**JOSÉPHINE
ANGE GARDIEN**

21h00



Afin de mener une nouvelle mission, Joséphine demande l'aide d'un autre ange. A sa grande surprise, trois anges clones apparaissent pour tenter de réunir Rémy, un père de famille, et ses trois enfants, aux écuries de Longeville. Ce dernier, très nostalgique, ne les voit quasiment plus et a très peu de nouvelles, à son grand désespoir. Avec des doubles aux caractères totalement opposés, la mission de Joséphine s'annonce extrêmement pimentée. Les trois anges parviendront-elles à être unies et efficaces pour permettre à cette famille de retrouver son unité ? ...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05h36
Dohr	12h31
Asr	15h36
Maghreb	18h02
Icha	19h20

CARICATURES OFFENSANTES DU PROPHÈTE

ELLES VISENT À "INTIMIDER LES MUSULMANS"

Sur fond de tensions entre Ankara et Paris, un responsable de la présidence turque a soutenu que les caricatures offensantes du prophète Mohamed (QSSL) étaient utilisées pour intimider les musulmans en Europe sous le prétexte de la liberté d'expression.

Fahrettin Altun, directeur de communications à la présidence, a accusé l'Europe de diaboliser les musulmans, comme les juifs l'avaient été dans les années 20. "La politique insidieuse des caricatures offensantes, des accusations de séparatisme contre les musulmans et des perquisitions de mosquées ne sont pas liées à la liberté d'expression", a affirmé M. Altun en anglais sur Twitter. "Il s'agit d'intimider les musulmans et de leur rappeler qu'ils sont les bienvenus pour continuer à faire fonctionner l'économie de l'Europe, mais qu'ils n'en feront jamais partie – sur fond de discours sur l'intégration", a-t-il ajouté. Il a soutenu que cette attitude à l'égard des musulmans était "étrangement familière et ressemblait à la diabolisation des juifs européens dans les années 20".

Ces commentaires sont intervenus alors que la France a rappelé son ambassadeur en Turquie pour consultations, à la suite de propos du président Recep Tayyip Erdogan contre son homologue français Emmanuel Macron, au sujet des l'affaire des caricatures. Le Président Erdogan avait mis en doute la "santé morale" du Président français et l'avait invité à "se faire soigner". Emmanuel Macron avait promis de ne pas "renoncer aux caricatures" du prophète Mohamed (QSSL) lors d'un hommage au professeur Samuel Paty, décapité par un assaillant islamiste après avoir montré à ses élèves des caricatures



du Prophète de Charlie Hebdo à l'occasion d'un cours sur la liberté d'expression.

"Certains dirigeants européens aujourd'hui ne visent pas seulement les musulmans parmi eux. Ils attaquent nos valeurs et nos textes sacrés, notre prophète et nos dirigeants politiques – tout notre mode de vie", a encore ajouté M. Altun. Il a affirmé que les Européens devaient réaliser que "les musulmans ne partiront pas parce que vous ne voulez pas de nous. Nous n'allons pas tendre l'autre joue quand vous nous insultez. Nous allons nous défendre et défendre les nôtres à tout prix".

Fahrettin Altun, directeur de communications à la présidence, a accusé l'Europe de diaboliser les musulmans, comme les juifs l'avaient été dans les années 20.

"Les accusations de séparatisme contre les musulmans et des perquisitions de mosquées ne sont pas liées à la liberté d'expression", a affirmé M. Altun sur Twitter. "Il s'agit d'intimider les musul-

mans et de leur rappeler qu'ils sont les bienvenus pour continuer à faire fonctionner l'économie de l'Europe, mais qu'ils n'en feront jamais partie – sur fond de discours sur l'intégration", a-t-il ajouté.

Le politologue et universitaire Olivier Le Cour Grandmaison a regretté l'existence encore, en France, d'un "racisme d'État et d'un racisme institutionnel" qui perdure parce que "couvert par le gouvernement et le président de la République".

Dans un entretien accordé au site d'information Orient XXI, ce professeur de sciences politiques a affirmé que des discriminations fondées sur la race ont été clairement identifiées en France et "cela concerne une institution très particulière : la police qui est un des piliers de l'État".

"On est donc en droit de considérer que l'on est en présence d'un racisme institutionnel d'une part et d'un racisme d'État d'autre part, puisque le premier ne saurait ainsi perdurer s'il n'était couvert par le gouvernement et le président de la

République", a-t-il ajouté. Selon cet universitaire, le "racisme institutionnel" en France ne touche pas seulement l'institution de la police puisque des phénomènes relatifs à des discriminations systémiques "existent au sein de l'institution scolaire, du corps médical, des hôpitaux, sans oublier les activités sportives et les traitements indignes infligés par les autorités publiques aux migrants et aux demandeurs d'asile".

Il en veut pour preuve "la condamnation récente (2 juillet 2020) de la France par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) en raison de traitements inhumains et dégradants infligés à trois demandeurs d'asile". "Pour reprendre ce mot de Robert Badinter, voilà qui confirme sinistrement ceci : si la France est bien le pays des Déclarations des droits de l'homme, elle n'est assurément pas le pays de ces droits", a-t-il regretté.

Evoquant le discours du Président français, Emmanuel Macron, sur le séparatisme, ce politologue a estimé que ce discours "contribue à renforcer le préjugé selon lequel les musulmans feraient peser une menace existentielle sur la République et l'unité nationale".

Par ailleurs, cet universitaire a affirmé que des pans de l'histoire coloniale de la France "demeurent pour partie occultés ou euphémisés par nombre de responsables politiques, de droite comme de gauche".

"Plus grave encore, et ce depuis le vote de la loi du 23 février 2005 relative à l'œuvre - prétendant accomplie par ce pays dans les territoires de son empire, on assiste à une réhabilitation pour le moins singulière de la colonisation dont certains vantent de nouveau les bienfaits supposés", s'est-il indigné.

COVID-19

L'OMS PRÉDIT DES MOIS DIFFICILES À VENIR

Les prochains mois seront très "difficiles et certains pays sont sur une voie dangereuse", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, a affirmé le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse. Le monde, alerte l'OMS, se trouve à "un moment critique en particulier dans l'hémisphère Nord" de la pandémie de la Covid-19 et nécessite "une action immédiate".

Le nombre de contaminés qui se chiffre aujourd'hui par millions est le résultat d'une "augmentation exponentielle du nombre de cas, ce qui fait que les hôpitaux et les unités de soins intensifs sont proches de leur capacité ou la dépassent, et nous ne sommes encore qu'en octobre", a-t-il ajouté. Le chef de l'OMS a exhorté les dirigeants à prendre des mesures immédiates, afin d'éviter d'autres décès inutiles, l'effondrement des services de santé essentiels et la fermeture des écoles.

Maria Van Kerkhove, responsable technique du programme d'urgence sanitaire de l'OMS, a déclaré lors de la conférence de presse que des progrès sont réalisés dans

le cadre des plans d'une mission internationale visant à identifier la source zoonotique du coronavirus. Elle a déclaré que l'OMS avait contacté un groupe d'experts internationaux et devrait partager davantage d'informations dans les prochains jours.

En Afrique, le Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) compte 1.696.286. L'agence continentale de contrôle et de prévention des maladies a précisé dans un communiqué que le bilan des décès liés à la pandémie s'élevait désormais à 40.922 à

la date de samedi après-midi, tandis qu'un total de 1.394.094 personnes infectées par le Covid-19 se sont rétablies à travers le continent. Les pays africains les plus touchés en termes de nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, l'Éthiopie et le Nigeria. Selon le CDC Afrique, la région de l'Afrique australe est la région la plus touchée par le Covid-19 à la fois en ce qui concerne le nombre de cas positifs confirmés et le nombre de décès, suivie par l'Afrique du Nord, la deuxième région africaine la plus affectée par l'épidémie.

BILAN CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

LES CONTAMINATIONS EN HAUSSE

Le bilan les infections au coronavirus (Covid-19) a enregistré au cours les dernières 24 heures une nouvelle hausse en ce dimanche 25 octobre. Le comité de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 a noté 263 nouveaux sujets contaminés.

Le bilan les contaminations au covid-19 en Algérie poursuit sa progression, le porte-parole du Comité en charge de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus dans notre pays djamel fourar, à fait état de pas moins de 263 cas d'infections à la Covid-19 lors les dernières 24 heures.

Ainsi le bilan global de la pandémie depuis l'apparition de premier cas de contagion à la Covid-19 en février précédent, a atteint 56,093 cas confirmés.

MAWLID ENNABAWI ECHARIF

LA DGSN MET EN PLACE UN PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mis en place un plan spécial pour sécuriser la célébration du Mawlid ennabawi prévue jeudi prochain, indique dimanche un communiqué de ce corps de sécurité.

Le plan vise à "assurer la sécurité des personnes et des biens et à maintenir l'ordre public à travers le renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des lieux publics, des rues et des marchés et l'intensification de la lutte contre le commerce anarchique de produits pyrotechniques", précise le communiqué.

Entre le 28 septembre et le 18 octobre 2020, les services de police ont effectué, dans ce cadre, 363 opérations qui se sont soldées par la saisie de 3.329.613 unités de produits pyrotechniques, sous diverses formes, et l'arrestation de 223 personnes, ajoute la même source.

Les services de police ont également participé à 85 opérations menées conjointement avec d'autres partenaires sécuritaires, selon la même source.